

LE CABINET
Le bureau de la représentation de l'État
Et de la communication

Caen, le 12 janvier 2019 à 18 heures

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mouvement de contestation du 12 janvier 2019 Point de situation à 18H00

Ce matin, une manifestation non déclarée s'est déroulée à Caen. 2500 personnes ont défilé dans les rues du centre-ville rejointes progressivement pour atteindre les 3000 personnes à 11h30.

A 12h30, le cortège de manifestants a fait une halte devant l'Hôtel de la préfecture du Calvados. Plusieurs individus au comportement agressif ont commencé à se cagouler et s'équiper dans le but d'en découdre avec les forces de l'ordre. La façade de la préfecture a été taguée par des manifestants, le préfet du Calvados va porter plainte devant ces comportements indignes contre les biens publics.

A 13h30, les manifestants ont ensuite repris leur marche en direction de la maison d'arrêt de Caen et les forces de l'ordre se sont interposées pour en interdire l'accès. Après une heure sur place, le cortège a repris la direction du centre-ville où d'autres dégradations ont été commises et plusieurs incendies ont été allumés sur le chemin du cortège.

Depuis le début de cet après-midi, cette manifestation violente se poursuit dans le centre-ville de Caen, puis dans les secteurs des Rives de l'Orne et de la gare SNCF.

Des individus se sont introduits sur les voies de chemin de fer obligeant la neutralisation de la circulation ferroviaire et la coupure de l'alimentation électrique pour éviter tout risque d'électrocution. Plusieurs trains de voyageurs dans le Calvados et les départements limitrophes ont ainsi été bloqués à cause de ces exactions.

Les manifestants, en grande majorité porteurs de gilets jaunes, se sont emparés en particulier des ballasts des voies ferroviaires pour les lancer contre les forces de l'ordre. Ils utilisent aussi les matériaux présents sur les chantiers du tram de Caen pour ériger des barricades et allumer des incendies. A cette heure, des opérations de maintien de l'ordre sont encore en cours face à des manifestants particulièrement agressifs et déterminés aux alentours du rond-point de la Demi Lune.

Les forces de l'ordre font face actuellement à plus d'une centaine de manifestants qui tentent de poursuivre leurs exactions envers les policiers et gendarmes présents. Les feux allumés par les manifestants sont petit à petit maîtrisés par les pompiers du SDIS.

Sous l'autorité de Madame la Procureure près le tribunal de grande instance de Caen, des interpellations d'individus particulièrement agressifs ont été réalisées. Le préfet du Calvados dénonce ces comportements violents et répréhensibles qui s'ajoutent à ceux inacceptable et irresponsables, qui surmobilisent les services de secours, dégradent les biens publics et mettent en danger nos concitoyens.

Bilan provisoire à 18h00 :

- **Interpellations** : 4 interpellations pour violences et outrage.
- **Blessés** : 1 policier légèrement blessé par un tir de projectile.

Le préfet du Calvados réaffirme son soutien et adresse ses remerciements aux policiers et aux gendarmes, départementaux comme mobiles, ainsi qu'aux services de secours qui depuis le 17 novembre dernier, jour et nuit, sont pleinement mobilisés pour garantir les libertés et la sécurité de nos concitoyens et subissent les agressions d'individus radicaux.

Le Préfet du Calvados rappelle que les personnes se livrant à ces comportements inadmissibles feront l'objet de **poursuites pénales** sous l'autorité des procureurs de la République territorialement compétents, avec lesquels le dialogue est constant.

Contact : pref-presse@calvados.gouv.fr – 02 31 30 64 00

Suivez-nous sur :

www.calvados.gouv.fr



@prefet14



Préfet du Calvados



prefet_14